

**COMITE DE QUARTIER « CŒUR DE VILLE\_RIVE DROITE »  
MERCREDI 9 OCTOBRE 2024**

**VIE QUOTIDIENNE**

**1** - Une grille de chantier a été « oubliée » sous la passerelle du Château Laurens.

**Réponse :**

La grille sera récupérée.

**2** - Revoir le fléchage sur le pont des Maréchaux en signalant dès la montée quelle voie emprunter pour Bessan et Vias.

**Réponse :**

Une inscription au sol sera faite : Bessan & Vias.

**3** - Plaque de la lyonnaise des eaux « claque » à chaque passage de véhicule (devant la boulangerie après le pont).

**Réponse :**

Un numéro vert « 2024 – 14307 » a été fait le 26/09/24.

**4**- Nettoyer au karcher l'emplacement des conteneurs situés au bas de la rue Jean Roger et donnant sur les quais de la Marine et demander au restaurateur « L'Amiral » de ne pas souiller les conteneurs par ses détritux ?

**Réponse :**

Le nettoyage est effectué régulièrement et la SMN NICOLLIN va programmer un nouveau lavage au Karcher.

**5** -Indiquer par un fléchage au sol dans la rue Jean Jacques Rousseau, au niveau de la boucherie, le fait de tourner dans la rue Ernest Renan et le fait d'aller tout droit pour rejoindre la rue de la République : certains automobilistes utilisent entièrement la rue pour circuler.

**Réponse :**

Le fléchage sera fait.

**6 -** : Dans l'avenue Victor Hugo, un marquage au sol a été fait. Est –il autorisé ?

**Réponse :**

Le marquage dans la rue Victor Hugo est réglementaire.

**7 -** Qu'en est-il de la mise en sécurité sur l'ensemble des établissements scolaires (totem, pictogrammes en entrée et sortie de voiries, mobilier spécifique et coloré etc... (cf compte rendu du 05/10/2023)

**Réponse :**

La mise en sécurité des établissements scolaires est programmée sur le budget 2025.

**8 -** Pourquoi n'y a-t-il pas de poubelle dans le parc du Château Laurens ?

**Réponse :**

Le parc du Château Laurens est partagé en 2 parties :

- Des poubelles et bancs sont déjà présents dans la partie « privée » du Château.
- Pour la partie ville, la question sera abordée en réunion.

Nous devons prendre attache auprès des ABF pour obtenir l'autorisation d'implanter des corbeilles.

**9 -**Pourquoi maintenir les panneaux « Stop » au bout de l'avenue Victor Hugo sachant que la rue de la Digue n'est plus empruntée ?

**Réponse :**

Le panneau « STOP » sera déposé.

**10-** 2 places de parking ont été condamnés pour créer une terrasse au Café Solidaire (rue Hoche). Est-ce réglementaire ?

**Réponse :**

Une autorisation des services de la ville a été donnée.

**11 -** Ne pourrait-on pas installer un signalement lumineux pour indiquer la hauteur de la Trémie (plusieurs panneaux ont été déjà remplacés)

**Réponse :**

Les panneaux seront commandés et installés dès que possible.

**12 -** Un conteneur a été mis en place dans la rue de l'amour devant une habitation qui va faire l'objet d'une réfection de façade : Ne pourrait-on pas l'enlever sachant qu'il y a déjà 2 conteneurs dans cette rue ?

**Réponse :**

Le conteneur ne doit pas être enlevé mais déplacé. Car le retrait d'un bac signifie que la dotation en bacs roulants pour le centre-ville n'est plus adaptée à la population qui y réside.

13- Prévoir le fauchage aux abords du canal du Midi : de la passerelle du Château Laurens jusqu'à l'écluse.

**Réponse :**

Le service des espaces verts a procédé au fauchage de part et d'autre du sentier vélo/piéton de la passerelle à l'écluse ronde. Si la demande concerne le bord du canal nous ne pouvons pas intervenir en lieu et place de VNF qui est gestionnaire de cet espace.

14- Ne pourrait-on pas élaguer « en hauteur » les branches des arbres situés dans la cour d'école Jules Ferry. Récemment une branche est tombée sur le préau.

**Réponse :**

Une intervention est prévue pendant les vacances de Toussaint pour le nettoyage des platanes (vu avec le directeur de l'école)

15- Plusieurs voitures sont régulièrement garées dans la rue Jean Roger. Pourquoi ne sont-elles pas verbalisées alors que le stationnement est interdit ?

**Réponse :**

Les services de la Police Municipale procèdent à de la vidéo-verbalisation, ce qui explique qu'elles ne sont pas visibles. Les PV sont reçus au domicile.

16- Il est constaté que des voitures empruntent la voie au départ de l'OT pour traverser complètement la promenade.

**Réponse :**

Les services de Police Municipale porteront une attention particulière à cette demande.

17- De même que des véhicules traversent la place du Jeu de Ballon qui est en très mauvais état.

**Réponse :**

Les services de Police Municipale porteront une attention particulière à cette demande.

## **SECURITE**

**Luc Larose, Directeur Département Sécurité,** présente un bilan de la saison estivale

Etat des verbalisations dans ce quartier sur le mois de septembre 2024 :

- Domaine « Code de la route » : 15
- Domaine « Troubles à l'ordre public » : 23
- Domaine « Délinquance de voie publique » : 22
- Domaine « Divers » : 49
- Domaine « interpellation » : 3

- Domaine « environnement » : 32

CQ : Il est demandé de faire respecter l'arrêté interdisant d'être torse-nu.

## **B) GRANDS TRAVAUX :**

Marc SABLAIROLES, *Directeur Service Voirie*

### **RÉHABILITATION DE LA PROMENADE-TRAVAUX EN COURS**

Rappel du programme :

Le projet prévoit la requalification de la rue du 4 Septembre, rue Richelieu et rue J.J. Rousseau, sur près de 20 000 m<sup>2</sup>.

La mise en conformité et le renforcement de l'ensemble des réseaux humides et secs.

L'effacement ou la mise en discrétion des réseaux aériens.

Le réaménagement qualitatif des surfaces par l'emploi de matériaux basalte, calcaire et bétons architecturaux.

La création de larges espaces végétalisés.

Le renouvellement du mobilier d'éclairage public.

La piétonisation de la majeure partie des espaces requalifiés.

La création d'un parking souterrain. Près de 80 places sur 3000 m<sup>2</sup> environ (rampes et accès piétons compris) dont places 2 roues et bornes rechargeables.

Avancement des travaux "rue du 4 septembre" :

Démarrage des travaux en novembre 2022.

Travaux réalisés à ce jour :

Livraison de zone sud (rue du 4 septembre et la rue JJ Rousseau) 7000 m<sup>2</sup> réalisés.

Sur la zone nord :

-Fouilles archéologiques préventives (attente du rapport) 3000 m<sup>2</sup>

**Travaux à venir :**

Octobre 2024

Aménagement provisoire sur la rue Richelieu afin de libérer l'espace de travail pour la réalisation de l'emprise chantier du parking souterrain.

Novembre 2024

Notification du marché travaux du parking (14 lots), préparation chantier du parking, installation base de vie, clôtures, études d'exécutions par les entreprises.

Décembre 2024

Démarrage terrassements du parking (environ 15 000 m<sup>3</sup>).

Livraison du parking et des aménagements de surfaces sur la zone nord de la rue du 4 septembre :  
Décembre 2025.

### **NOUVELLE SALLE DES FÊTES**

#### **1/ Objet :**

L'aménagement de l'îlot Brescou en cœur de Ville, a nécessité la démolition de l'emblématique « Salle des Fêtes ».

En remplacement de celle-ci, une nouvelle salle est en cours de construction. Elle se situe au niveau de l'entrée du complexe sportif des sept fonts.

Sa surface d'exploitation sera de 1 900 m<sup>2</sup> environ avec :

- 600 m<sup>2</sup> de salle pouvant accueillir jusqu'à 1200 personnes.
- 200 m<sup>2</sup> de scène.
- 2 grandes salles de réception de 100 m<sup>2</sup> chacune.
- 200 m<sup>2</sup> de loges et de locaux techniques.

Cette construction s'inscrit dans un respect de Haute Qualité Environnementale, par la mise en place de techniques préservant toutes les ressources naturelles.

Les travaux ont démarré au premier trimestre et la livraison est prévue pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2025.

L'avancement des travaux à ce jour est de 80% sur le gros œuvre.

***Pose de la charpente en bois cette semaine.***

*Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services Techniques*

### **ROND POINT PÈRE CANAC**

Le giratoire d'entrée de la ville route de Sète est en cours de réalisation.

Cet aménagement intègre les cheminements piétons et cycles. Il améliore également l'accès des bus dans son insertion sur le carrefour avec une intégration paysagère programmée.

Cet aménagement permettra de sécuriser le trafic en présence des chantiers importants à proximité.

*Marc SABLAIROLES, Directeur Service Voirie*

### **AVENUE DE SAINT VINCENT**

Les travaux d'aménagement de l'avenue de St-Vincent ont débuté en octobre 2023.

Ce projet comprend l'aménagement d'une voie douce, alternative au quai du Commandant Méric.

Il s'inscrit dans les emprises existantes (12 m à 8,50 m) sur 1200 ml, le profil de voirie avec une bande d'espaces verts, d'une voie verte de 3 m de large séparée de la chaussée par une bordure, d'une voie à double sens de 6 m de

large et d'un trottoir de 1,50 à 2 m. Dans les tronçons les plus étroits, la circulation sera gérée en espace partagé.

Les carrefours surélevés permettent de réduire la vitesse, ils participent également à l'agrément du projet comme espaces de respiration. Les nouveaux revêtements faciliteront la circulation des cyclistes et des piétons, notamment les PMR et les poussettes.

Les espaces verts et le revêtement drainant de la voie verte permettront de réduire la surface au sol imperméabilisée et amélioreront le volume des eaux de ruissellement évacuées lors d'épisodes pluvieux intenses. Enfin, un éclairage renouvelé sera dynamique et permettra de jouer sur les ambiances et autorisera des baisses de consommation.

Le phasage des travaux :

#### **Phase 1**

- Octobre 2023 Démarrage des travaux, Démolition, pose des bordures, enfouissement du réseau d'éclairage (1km)
- Avril / mai : Pose des mâts d'éclairage
- Mai 2024 : Réalisation des enrobés.  
Réalisation des plateaux traversants
- Juin 2024 Réalisation des espaces verts
- D'avril 2024 à novembre 2024 Travaux réseaux particuliers suite aux conventions particuliers Télécom/fibre et EDF .

#### **Phase 2**

- Janvier /mai 2025 : Aménagement de la rue Beaulieu au front de mer.  
Le coût estimé des travaux se porte à **2 000 000 €**

*Marc SABLAIROLES, Directeur Service Voirie*

#### **AMÉNAGEMENT DE LA FLÂNERIE**

##### **Une première phase : partie basse**

Ce périmètre débute de la rue de la Flânerie jusqu'à l'allée des Acadiens, il sera concerné par les travaux d'aménagement à compter du 20 octobre 2024. Une première phase de déconstruction des espaces occupés du domaine public sera réalisée courant octobre.

Les travaux de mise en conformité des réseaux seront entrepris jusqu'au mois de décembre.

Les travaux de revêtements et de serrureries permettant l'accroche des enseignes et le mobilier d'éclairage seront réalisés à l'avancement des travaux réseaux.

Cette phase se réalisera du 20 octobre 2024 à fin mars 2025

*Marc SABLAIROLES, Directeur Service Voirie*

### **NOUVEAUX PROJETS PHOTOVOLTAIQUES (CIT, ECHASSES BLANCHES, GOLF)**

Dans le cadre de la politique de transition énergétique engagée, depuis plusieurs années, par la commune de nouveaux projets photovoltaïques sont à l'étude pour équiper les sites suivants :

- Création d'ombrières photovoltaïques sur le parking de l'Hôtel de Ville : l'énergie produite sera utilisée pour l'autoconsommation des bâtiments de Mirabel,
- Création d'ombrières photovoltaïques sur le futur parking de la nouvelle salle des fêtes : l'énergie produite sera réinjectée dans le réseau d'ENEDIS,
- Création d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de la nouvelle salle des fêtes : l'énergie produite sera utilisée pour l'autoconsommation du bâtiment,
- Création d'ombrières photovoltaïques sur le parking Jean Roger : l'énergie produite sera réinjectée dans le réseau d'ENEDIS.

*Marc SABLAIROLES, Directeur Service Voirie*

### **PPI VOIRIE ET MISE EN PLACE D'UN LOGICIEL SUIVI ÉTAT DES VOIRIES ET TROTTOIRS**

#### **Des investissements majeurs sur la voirie communale**

#### **Réfection de 50 kilomètres en 3 ans**

Agde dispose d'un réseau routier avec plus de 200 km de voiries dont, certaines très fréquentées et donc dégradées.

La Municipalité a décidé d'accroître sa capacité d'investissement en doublant les crédits consacrés chaque année à l'entretien de son réseau. En 2024, 2025 et 2026, un programme d'investissement annuel de 3 millions d'euros va ainsi être mis en œuvre permettant la reprise de 50 km de voirie.

Ce niveau d'investissement sera réparti sur les 3 îlots de la commune. Un diagnostic complet a été réalisé afin de hiérarchiser l'état des infrastructures voiries / réseaux et d'optimiser les choix techniques et le coût des travaux.

Le choix de prioriser certaines voies a été dicté par le niveau de fréquentation, la desserte des équipements publics, des services et des commerces. Une attention particulière sera portée sur le paysage associé à ces voies. Ainsi le mobilier urbain, l'éclairage public, les espaces verts et la signalisation seront considérés.

Sur Agde, les opérations d'entretien seront réparties sur les voies secondaires et trottoirs. Sur le Cap d'Agde, l'investissement se portera sur les axes majeurs notamment les voiries périphériques au port. Sur le Grau d'Agde, c'est l'ensemble des voiries du cœur historique qui bénéficiera d'un investissement conséquent.

#### **Etude des stationnements**

Afin de favoriser l'accessibilité aux commerces du Cœur de Ville et limiter la présence de véhicules ventouses, il a été décidé de règlementer le stationnement des véhicules motorisés dans plusieurs rues commerçantes : le carrefour des Maréchaux, le quai du Chapitre, le quai Commandant Mages, le parking de la Consigne, la partie haute de la rue de la République, la rue

Kleber, la rue Ernest Renan, la rue Brescou, et le boulevard du Monaco. Dans ces secteurs, 70% des 190 places existantes seront à durée limitée entre 8h et 18h. Ainsi, il sera plus facile pour une personne souhaitant se rendre en ville en voiture de stationner à proximité des commerces.

Des parkings longues durées seront mis en service sur le parking Jean Roger, le futur parking de la Promenade, le parking de la Calade, et le futur parking Victor Hugo, offrant 2h de stationnement gratuit sur 375 places.

Afin de favoriser les modes de déplacements doux, 65 places de stationnements vélos seront ajoutées aux 133 places existantes.

Au total, il y aura donc à l'intérieur de ce périmètre 416 places gratuites sans limite de durée, 133 places gratuites avec limite de durée, 375 places gratuites pendant 2h (puis payantes au-delà), et 198 places pour vélos.

Les 1 068 places existantes aux abords immédiats du périmètre garderont leur mode de fonctionnement actuel, à savoir gratuites, dont certaines à durée limitée (15 ou 30 minutes).

### **Entrée Agde route de Vias**

Faisant suite à la suppression du passage à niveau sur la route de Bessan, et en attendant les travaux d'aménagement définitifs du Carrefour des Maréchaux, ainsi que du Pôle d'Échanges Multimodal, la route de Vias va être réaménagée entre le rond-point de l'Ordre National du Mérite et le quai commandant Réveille. Les travaux d'enfouissement des réseaux secs sont en cours, le nouvel éclairage public a été posé et les anciens poteaux en béton et en bois seront déposés courant octobre. Mi-octobre, les travaux de voirie pourront débuter pour une durée d'environ 5 semaines. L'aménagement permettra de sécuriser tous les flux avec une chaussée à double sens, un trottoir côté nord et une voie verte côté sud. A terme, cette voie verte sera raccordée au projet du département visant à raccorder Agde et Vias avec une piste cyclable. Un carrefour provisoire sera réalisé au niveau de la rue de la Digue pour permettre de réaliser le PEM tout en préservant l'accès à la gare et aux riverains.

*Marc SABLAIROLES, Directeur Service Voirie*

### **NOUVELLES PASSERELLES (FLUVIALE ET CANALET)**

#### **Passerelle fluviale :**

Le Château Laurens et le parc de Belle Isle sont achevés, les nombreux visiteurs qui veulent s'y rendre en voiture, pourront se garer sur le parking de la Calade ou du Moulin des Evêques.

Cette nouvelle passerelle permettra d'accompagner le visiteur sur un parcours sécurisé sans croiser de véhicules, elle franchira le fleuve dans l'alignement du front bâti de la rue du 4 septembre, sera constituée sur la base d'une structure

en acier avec un revêtement de surface en bois, dans la continuité de la promenade du quai de la Calade.

Etude en phase PRO (détails techniques et financier)

Début de la phase opérationnelle envisagée pour début 2025

Durées des travaux : 14 mois

Coût prévisionnel du projet : **5 000 000 €**

### **Passerelle Canalet :**

Afin de permettre l'utilisation de véhicules de défense incendie supérieur à 14.5 t (camion grande échelle), la passerelle a fait l'objet d'une évaluation sur ses capacités de portance.

Le diagnostic a donné lieu à un programme de travaux.

Le maintien de l'accès au site et des droits de navigation a nécessité des travaux par phase.

En 2023 une 1ère phase de renforcement a été réalisée permettant à la passerelle d'assurer une portance allant jusqu'à 16 t.

Au 1er trimestre 2024, un sablage complet de l'ouvrage a dû être réalisé et a permis la réalisation d'un 2nd diagnostic de portance (le rendu est attendu pour le mois de juin, optimisation des renforts si besoin suite au sablage).

Afin de pérenniser l'ouvrage, une peinture par poly-fusion a été réalisée (protection), ainsi que le remplacement des revêtements (platelage en chêne) et le remplacement des garde-corps.

L'amélioration de la signalétique est en cours de réalisation.

À venir : une intégration complète de l'ouvrage dans son environnement classé au patrimoine de l'UNESCO, un travail est en cours avec l'inspectrice des Sites. Il donnera lieu à une amélioration de la serrurerie et à la réalisation d'un aménagement paysager (2025/26).

Montant des travaux **300 000€**.

*Marc SABLAIROLES, Directeur Service Voirie*

### **ÉTUDE DES PARCS ET JARDINS**

#### **Square Jean-Félix :**

Réalisation de la jonction en béton désactivé (chemin piéton)

Reprise de recoupe de Pignan

Mise en place de ganivelles

Déplacement et remplacement de 2 lampadaires

Reprise des prairies endommagées

Renouvellement du mobilier urbain

Embellissement des espaces verts

#### **Parc Belle-Isle :**

Mesures compensatoires plans forestiers

Création de corridor écologiques

Mise en place de nichoirs  
Création d'une espace de pâturages  
Création d'un sentier pédagogique sur le thème de la biodiversité

### **Parc du Petit Bois (Ile des Loisirs)**

Création de 2 boucles sportives avec agrès familiaux  
Création d'une aire de jeux  
Création d'une espace Zen  
Amélioration de l'espace pique-nique  
Mise en place de mobiliers dont SOLARIUM  
Réalisation d'un espace Caniparc  
Reprise des cheminements piétons en terre naturelle stabilisée  
Mise en place d'une signalétique qualitative

### **Pinède de l'Agenouillade**

Redistribution des espaces au sein de la pinède  
Création d'un amphithéâtre autour du Kiosque  
Plantations de 2 haies et dessouchages à prévoir  
Délimitation des espaces avec des bancs  
Amélioration de l'espace pique-nique  
Intégration / Modification aire de jeux

#### Présents :

S FREY, L BENTAJOU, S VIALE, C GUILHOU, D SAIGNES, M SABLAIROLES, L DUBOIS, C MANCEAU,  
L LAROSE, S FRANCES.

#### Comité de quartier :

BAYSSE CHOQUE Arlette, BELAMAN Virginie, GOUBLER Raymonde, LIONTI Valérie, MOUYSSET  
Blandine, PENICAUD Patrick, THIRANT Fabrice.

#### Absents excusés :

ANDRIEU Olivier, COUTURIER André, DERNI Zinep.

#### Absents non excusés :

BOURUMEAU Philippe, BROWNE Joanna, CATANZANO Joséphine, DECAMPS Agnès,  
DEGRANGE Gérard, MALVESY Blanche, SENABRE Serge,